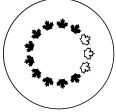


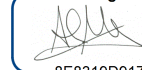
Public			
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE NATIONAL CAPITAL COMMISSION	N°	2025-P006
		Au	Conseil d'administration
Pour	DÉCISION	Date	2025-09-23
Sujet/titre			
Nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa – Phase 4 (bâtiment principal de l'hôpital) – Avant-projet détaillé à 66 % complété			
Sommaire			
La proposition vise à obtenir l'approbation fédérale de design pour l'avant-projet détaillé à 66 % complété du bâtiment principal de l'hôpital du nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa.			
Aperçu du risque			
<ul style="list-style-type: none"> • Le nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa est conçu et réalisé par phases (se reporter à l'annexe C). • Le conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale a approuvé le plan directeur du site du nouveau campus de L'Hôpital d'Ottawa en octobre 2021 et l'avant-projet détaillé à 100 % complété de la phase 4 (bâtiment principal de l'hôpital) en août 2023. • En février 2024, un contrat est adjugé à la coentreprise PCL-EllisDon pour concevoir la phase 4 dans le cadre d'un processus d'approvisionnement en partenariat public-privé progressif mené par Infrastructure Ontario. • Les exigences fonctionnelles, la conception et le coût du projet feront l'objet d'une évaluation et d'une optimisation plus approfondies pendant le reste de la phase d'élaboration de la conception. Par conséquent, des modifications à l'avant-projet détaillé à 66 % complété, dont l'approbation est actuellement recommandée, pourraient être nécessaires. Tout changement important à la conception approuvée sera sujet à l'approbation du conseil d'administration avant la construction. • En tant que gardien de la Ferme expérimentale centrale, Agriculture et Agroalimentaire Canada a reconnu que les véhicules d'urgence devront utiliser la promenade Maple. Un accord de servitude entre le promoteur et Anciens combattants Canada est requis et est actuellement en préparation. 			
Recommandation			
<ul style="list-style-type: none"> • Que l'approbation fédérale de design pour l'avant-projet détaillé à 66 % complété de la phase 4 (bâtiment principal de l'hôpital) du nouveau campus Civic soit accordée conformément à l'article 12 de la <i>Loi sur la capitale nationale</i>, sous réserve des conditions suivantes : 			

Public

- Que l'approbation de l'avant-projet détaillé à 99 % complété pour la phase 4 soit déléguée au comité exécutif du conseil d'administration en tant que projet de niveau 2;
- Que l'approbation des projets préparatoires (mobilisation et travaux préparatoires) de la phase 4 soit déléguée au comité exécutif du conseil d'administration en tant que projets de niveau 2;
- Que la préparation et la signature des documents d'approbation fédérale soient déléguées au vice-président, Aménagement de la capitale.

Soumis par :

DocuSigned by:



8E8319D91759427

Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale
et urbaniste en chef

1. Priorités stratégiques

« Les priorités stratégiques énumérées ci-dessous sont tirées du Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030 approuvé par le conseil d'administration de la CCN en janvier 2025. Ce plan d'entreprise sera examiné par le ministre pour être présenté au Conseil du Trésor à l'automne 2025. »

La proposition est conforme sur les points suivants :

- Priorité du Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030 de la Commission de la capitale nationale (CCN).
 - Priorité 4 – Démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement.
- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017)
 - La proposition s'accorde étroitement avec les objectifs liés à « Une capitale dynamique et branchée » énoncés dans le Plan visant à soutenir « une région de la capitale attrayante, résiliente, accessible, concurrentielle sur le plan économique et où il fait bon vivre ».
 - Pour assurer la cohérence avec les principales orientations stratégiques du Plan de la capitale du Canada et les autres plans pertinents, la CCN a établi en 2021 des critères de performance propres au projet (annexe 5) afin de soutenir et de guider son examen des demandes d'approbation fédérale de L'Hôpital d'Ottawa (L'HO).
- Plan des terrains urbains de la capitale (2015)

Le Plan affecte le site choisi à une « installation non fédérale ». Les énoncés de politique du Plan concernant l'aménagement sensible au contexte, l'excellence en design, l'éclairage, l'amélioration des vues et la protection des arbres, entre autres, restent pertinentes pour cette phase d'aménagement.

2. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.

3. Contexte

Lorsqu'il ouvrira ses portes en 2030, le nouveau campus sera un établissement de santé de classe mondiale qui sera parmi les plus grands et les plus avancés au Canada. L'hôpital servira de centre régional de santé et sera une institution civique d'envergure dans la région de la capitale. Le nouveau campus remplacera le complexe hospitalier Civic situé sur l'avenue Carling à la hauteur de l'avenue Parkdale.

Le nouveau campus se constitue d'une installation durable d'un coût d'immobilisation estimatif d'environ 3 milliards de dollars qui offrira des services d'urgence, de soins

Public

intensifs, d'hospitalisation, de chirurgie et de réhabilitation ainsi que des installations de soins ambulatoires, d'éducation et de recherche. Le nouvel hôpital sera le Centre de traumatologie de l'Est de l'Ontario (desservant des patients nécessitant des soins spécialisés complexes, de Barry's Bay à Cornwall) et le principal centre de référence pour Ottawa, l'Est de l'Ontario, l'Ouest du Québec et une partie du Nunavut. En plus de l'hôpital, des utilisations du sol annexes sont proposés sur le nouveau campus, dont des bureaux, des installations médicales, de recherche et d'enseignement auxiliaires, des espaces de loisir et des commerces de détail.

En octobre 2021, le conseil d'administration de la CCN a approuvé le plan directeur du site et une modification du Plan des terrains urbains de la capitale pour permettre les utilisations du sol requises pour l'hôpital sur la Ferme expérimentale centrale (FEC). La Ville d'Ottawa a aussi approuvé en octobre 2021 le plan directeur du site et the lifting of the holding provisions du zonage municipal. Le plan directeur du site et ses études à l'appui has been le document de référence pour l'élaboration de la conception du campus. En août 2023, le conseil d'administration de la CCN a approuvé les avant-projets sommaires à 100 % complétés des phases 3 (centrale de services) et 4 (bâtiment principal de l'hôpital).

Le plan directeur du site du nouveau campus comprend plusieurs volets. Ces volets sont le bâtiment principal de l'hôpital, le garage de stationnement surmonté d'un toit végétal accessible au public, une centrale de services située sous le niveau du sol ainsi qu'une tour destinée à la recherche et un aménagement mixte le long de l'avenue Carling qui accueillera des usages annexes. Le plan directeur du site prévoit aussi un lien avec la station Lac-Dow de l'O-Train au sud de l'avenue Carling pour améliorer l'accès au transport en commun du nouvel hôpital et de ses aménagements connexes. Le projet du nouveau campus comprend un plan de phasage qui décrit sa mise en œuvre sur un horizon de 25 ans commençant en 2022-2023 et se terminant par sa phase finale en 2048 (se reporter à l'annexe C).

Le ministère de la Santé de l'Ontario est le principal bailleur de fonds pour l'hôpital. Le projet a aussi reçu l'appui du gouvernement fédéral sous la forme d'un bail de 99 ans du site pour une somme symbolique et un engagement à financer la décontamination du site jusqu'à concurrence de 11,8 millions de dollars. Infrastructure Ontario est le responsable de l'approvisionnement. En février 2024 un contrat a été adjugé à la coentreprise PCL-EllisDon pour concevoir la phase 4 dans le cadre d'un processus d'approvisionnement par partenariat public-privé (PPP) progressif pour concevoir, construire, financer et le bâtiment et l'entretenir durant 30 ans.

L'équipe de conception est constituée des firmes HDR, Parkin Architects, Adamson Associates Architects, BBB Architects et PWP Landscape Architects.

Le site (se reporter à l'annexe A)

Le site du nouveau campus est un terrain de propriété fédérale de 20 ha situé à l'extrémité est de la Ferme expérimentale centrale, le long de l'avenue Carling et près du

Public

lac Dow. Le terrain à l'intérieur des limites du site appartient à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Le site fait partie de la Masse des terrains d'intérêt national et est situé entre un quartier urbain central et le cadre agricole de la FEC. Bordé par l'avenue Carling au nord, la rue Preston à l'est et la promenade Prince of Wales au sud-est (désignée comme entrée panoramique de la capitale dans le Plan de la capitale du Canada), la parcelle de terrain a une forme irrégulière et une topographie variable incluant un escarpement distinctif, peuplé d'arbres matures, qui s'étend en diagonale à travers le site.

Le contexte environnant comprend un quartier urbain situé au nord de l'avenue Carling. Le lac Dow et le pavillon du lac Dow sont situés à l'est de la zone du projet. Le lac Dow fait partie du canal Rideau, qui est un lieu historique national et un site du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) Carleton, une division de la Réserve navale, et l'Arboretum du Dominion sont situés au sud-est de la promenade Prince of Wales. La FEC est située au sud et à l'ouest de la zone du projet.

Le nouvel hôpital est situé dans la partie ouest du site, au-dessus de l'escarpement. Il s'agit du plus grand secteur contigu du site, qui permet une configuration optimale des plaques de plancher soutenant les fonctions cliniques de l'hôpital. Deux routes d'accès à l'entrée publique principale de l'hôpital sont proposées : la route A, qui monte à partir de l'avenue Carling, et la route B, qui relie la route A à la promenade Prince of Wales. Les véhicules d'urgence arriveront par la promenade Maple, au sud de l'hôpital, mais un accès secondaire est aussi disponible à partir de la promenade Prince of Wales. La configuration et la conception du réseau d'accès routier ne font pas partie de la présente approbation.

Bâtiment de l'hôpital

La phase initiale, actuellement prévue pour 2030, comprend un établissement de soins hospitaliers et ambulatoires d'environ 230 000 m² avec 6 600 employés sur place et 641 lits d'hospitalisation, prévu pour accueillir 3 933 visites de patient par jour. À son achèvement complet en 2048, l'hôpital aura doublé sa capacité pour atteindre une superficie de 464 500 m², avec 10 000 employés sur place chaque jour, 1 100 lits et 6 972 visites de patient par jour.

Avec une superficie de 12,44 ha, le bâtiment nécessite un accès à plusieurs niveaux autour de son périmètre. Le bâtiment de l'hôpital comprend un socle central de quatre étages et des tours de soins aux patients de sept étages (tour ouest) et de douze étages (tour est) orientées autour du parvis de l'entrée principale. Le bâtiment de l'hôpital comprend deux étages sous le niveau du sol, abritant le service des urgences et les installations de gestion des matériaux. L'étage le plus bas sera desservi par les quais de chargement en dépression situés du côté sud du bâtiment.

Le projet proposé répond aux conditions qui prévalent aux limites du site. Plusieurs dizaines d'arbres sur le site ont été identifiés pour la protection, tandis que des plantations supplémentaires sont proposées le long de la limite du site avec l'Observatoire du Dominion afin de mieux soutenir l'intégration de l'hôpital dans le caractère paysager de la ferme. Le long de la promenade Prince of Wales, une zone tampon végétalisée bien garnie améliorera les vues le long de l'entrée pittoresque et protégera le quai de chargement.

Les espaces publics et privés à l'intérieur de l'hôpital sont séparés dans leur aménagement, les visiteurs et les patients accédant à l'hôpital par l'entrée publique principale orientée vers le nord-est, tandis que les services professionnels, y compris les services de transfert d'ambulance et les premiers intervenants, utiliseront l'entrée sud-ouest. L'entrée publique principale est accessible depuis l'intersection des avenues Carling et Champagne par une nouvelle rue intérieure qui donne aussi accès au débarcadère d'urgence couvert et à l'aire de stationnement de courte durée situées sous le parvis de l'entrée principale. Le réseau routier d'accès ne fait pas partie de la présente approbation.

L'accès principal à l'hôpital pour les véhicules d'urgence se fait par l'avenue Carling en passant par la promenade Maple. Un accord immobilier entre L'HO et l'Agriculture et Agroalimentaire Canada est proposé pour permettre aux véhicules d'urgence d'utiliser la de promenade Maple. Un accès redondant pour les véhicules d'urgence est prévu à partir de la promenade Prince of Wales. Un stationnement réservé au personnel autorisé et aux premiers intervenants est offert à côté de l'entrée sud-ouest du personnel.

Connexion au transport en commun et mobilité active

- L'HO et la Ville d'Ottawa mènent des travaux de planification continus afin d'assurer une connexion solide et transparente entre la station Lac-Dow (ligne 2 de l'O-Train) et l'hôpital lors de son inauguration en 2030.
- Deux voies d'accès universelles au niveau du sol sont offertes à partir de l'avenue Carling jusqu'à l'entrée principale de l'hôpital, avec des escaliers pratiques de chaque côté.
- Les routes A et B sur place sont prévues pour accueillir les autobus, et une coordination avec OC Transpo est en cours.
- Un réseau de sentiers piétonniers traverse le site pour répondre aux parcours informels existants et futurs. Ces liens assureront l'accès du public aux destinations proches et à l'hôpital une fois ouvert. Le sentier de la ligne 2 sera déplacé à l'intérieur des limites du site après la construction. Un sentier offrira l'accès au stationnement abrité pour bicyclettes situé dans le garage et à l'entrée ouest de l'hôpital principal.
- Un trottoir et une piste cyclable bidirectionnelle séparés seront offerts le long du côté est de la route A et un sentier multiusage de 3 m de large le sera du côté ouest de la route A.

Public

Stationnement

Le nouveau campus est voisin de la station Lac-Dow de l'O-Train, et par conséquent. L'HO s'est engagé à adopter un ambitieux plan de gestion de la demande en transport. Le nombre total de total places de stationnement proposées pour le nouveau campus est de 3 108, dont la plupart sont situées dans le garage de stationnement (phase 2). À l'achèvement du projet en 2048, l'hôpital aura doublé sa capacité et sa surface de plancher, mais la capacité de stationnement restera inchangée alors que la croissance et la maturité du système de transport en commun et du réseau de sentiers de la région auront été intégrés à la planification des transports pour l'hôpital.

La phase 4 comprend un total de 420 places de stationnement en surface :

- 105 places à l'usage du public : 68 places au niveau de l'urgence (dont 10 universellement accessibles et 12 pour les personnes à mobilité réduite) et 37 sur le parvis de l'entrée principale (dont 11 universellement accessibles, 6 pour les personnes à mobilité réduite et 21 pour le stationnement à court terme);
- 315 places réservées au personnel : 185 places dans le secteur réservé au futur Institut de cardiologie (dont 10 universellement accessibles et 16 pour les personnes à mobilité réduite) et 130 dans le parc de stationnement de l'aile ouest (dont 6 universellement accessibles et 12 pour les personnes à mobilité réduite).

Stationnement pour vélos

- Le nombre exact et l'emplacement des places de stationnement pour vélos seront confirmés dans le cadre de l'avant-projet détaillé de chaque phase de construction. Le nombre total devrait atteindre ou dépasser le minimum de 630 places exigées en vertu du règlement de zonage municipal et pour appuyer les objectifs de part modale in the plan de gestion de la demande en transport. Il y aura aussi un mélange de places de stationnement à court et à long terme, ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur.

Services d'utilité publique et raccordements

- L'infrastructure souterraine fédérale existante sur le site (aqueducs et égouts pluviaux et sanitaires) sera en grande partie remplacée dans le cadre du Plan directeur de maintenance proposé pour soutenir l'aménagement proposé. Le service existant aux installations fédérales voisines sur la FEC sera maintenu. Des plans de raccordement détaillés intégrant les meilleures pratiques de gestion des eaux pluviales seront présentés dans le cadre de chaque phase d'aménagement.
- Un garage couvert pour ambulances est prévu au sud-est du bâtiment de l'hôpital.
- Une zone de chargement en dépression est prévue du côté sud du bâtiment de l'hôpital, avec un écran visuel fourni par les arbres existants et de nouvelles plantations le long de la promenade Prince of Wales.

Public

Approbations antérieures

- Novembre 2022 – Plan directeur du site du nouveau campus Civic de L’Hôpital d’Ottawa et modification n° 1 du Plan des terrains urbains de la capitale
- Janvier 2022 – Nouveau campus Civic de L’Hôpital d’Ottawa – Phase 2 (garage de stationnement et parc en toiture) – Avant-projet sommaire
- Mars 2022 – Nouveau campus Civic de L’Hôpital d’Ottawa – Phase 2 (garage de stationnement et parc en toiture) – Travaux préliminaires, partie 1
- Octobre 2022 – Nouveau campus Civic de L’Hôpital d’Ottawa – Phase 2 (garage de stationnement et parc en toiture) – Travaux préparatoires, partie 2
- Août 2023 - Nouveau campus Civic de L’Hôpital d’Ottawa – Phases 3 (centrale de services) et 4 (bâtiment principal de l’hôpital) – Avant-projet sommaire à 100 % complété
- Novembre 2023 – Nouveau campus de L’Hôpital d’Ottawa – Phases 3 et 4 – Travaux préparatoires, partie 1 : déplacement d’arbres
- Mars 2024 – Nouveau campus de L’Hôpital d’Ottawa – Phases 3 et 4 – Travaux préparatoires, partie 2 : préparation du site
- Novembre 2024 – Nouveau campus de L’Hôpital d’Ottawa – Phases 3 et 4 – Travaux préparatoires, partie 3 : suppressions d’arbres supplémentaires
- Janvier 2025 – Nouveau campus de L’Hôpital d’Ottawa – Phases 3 et 4 – Travaux préparatoires, partie 4 : travaux de génie civil supplémentaires

Commentaires du Comité consultatif de l’urbanisme, du design et de l’immobilier (CCUDI)

L’avant-projet sommaire des phases 3 et 4 a été présenté au CCUDI le 24 novembre 2022. Le comité a appuyé l’orientation de la planification et de la conception et a fait les suggestions et émis les avis suivants :

- Il est important de maintenir l’accès public à la promenade Maple et de soutenir l’amélioration de la zone tampon paysagère le long de la limite du site adjacente à la ferme afin d’en préserver le caractère paysager.
- S’assurer de la cohérence de la conception du lien entre le stationnement et le pavillon de l’hôpital.
- L’utilisation de bois ou de matériaux plus chauds est encouragée pour apporter de la richesse au paysage et offrir un contraste avec le revêtement métallique.
- On craint que le processus d’approvisionnement puisse influencer le choix des matériaux et que la qualité des produits de revêtement métallique puisse varier considérablement.
- Maximiser la végétation, envisager de planter des arbres dans le parc stationnement et sur le parvis afin d’améliorer la vue sur la verdure à partir des chambres des patients hospitalisés.

Le 20 mars 2025, l’avant-projet détaillé à 35 % complété de l’hôpital a été présenté au CCUDI pour examen et commentaires. Le comité a soutenu positivement l’orientation de

Public

l'avant-projet détaillé et a formulé des suggestions à considérer au fur et à mesure de l'avancement de la conception, dont les suivantes :

- Les membres ont recommandé de définir clairement l'objectif, l'accessibilité et l'utilisation de la zone d'observation.
- L'importance d'établir des liens plus forts et plus évidents entre l'hôpital et son environnement a été soulignée.
- La réévaluation et l'amélioration de la conception des sentiers piétonniers pour offrir des itinéraires plus directs et pratiques, particulièrement entre le transport en commun et l'hôpital, a été encouragée. La connexion aérienne ne devrait pas être la voie principale.
- L'accent a été mis sur l'assurance que le contrat de PPP permette une attention suffisante à la conception et à l'esthétique.
- L'importance d'incorporer des couleurs, des motifs et des textures pour enrichir la qualité spatiale.
- Les membres ont suggéré que le personnel examine la conception détaillée des façades et des maquettes à grande échelle afin d'assurer une haute qualité et un attrait esthétique.
- Les membres ont noté que, bien que les hôpitaux doivent souvent être agrandis, les normes de construction, de structure et de protection parasismique peuvent limiter la croissance verticale et compromettre la stratégie proposée sur le site.

Le procès-verbal de la réunion du CCUDI est disponible à l'annexe F.

Examen du personnel des Approbations fédérales

L'avant-projet détaillé à 66 % complété répond aux critères de performance de la CCN (voir l'annexe E) et reste conforme à l'intention de conception du plan directeur du site approuvé. Le promoteur a apporté des ajustements à la conception pour répondre aux avis formulés par le CCUDI et aux exigences énoncées dans une lettre délivrée par la Division des approbations fédérales à la suite d'un examen.

Les aspects suivants de la conception ont été résolus de manière satisfaisante :

- Affiner les élévations extérieures;
 - Simplifier les façades des extrémités de la tour en retirant les tympans en cuivre et en incorporant du vitrage pour s'adapter à d'autres zones de circulation verticale;
 - Confirmer l'échelle des motifs de frit.
- L'élaboration ultérieure de la conception du belvédère a compris :
 - La définition de la programmation de l'espace ouvert passif uniquement;
 - La rationalisation de la géométrie, en ajoutant une boucle de marche;
 - L'ajout de meubles permanents orientés vers les vues dominantes;
 - L'assurance de la sécurité des passages piétonniers à travers les voies d'entrée et le stationnement, en élargissant les passages et en ajoutant de la signalisation et des marquages sur le trottoir;

Public

- L'ajout de zones tampons paysagères a été intégré aux bords des stationnements et des chaussées;
- L'ajout d'arbres d'ombre pour offrir au visiteur le confort, l'intérêt vertical et l'encadrement de la vue.
- Compte tenu de l'accès allongé au trottoir du côté est de la route A, un autre escalier reflétant les parcours informels a été ajouté pour offrir l'itinéraire le plus direct possible.
- Un sentier polyvalent de 3 m de large a été ajouté du côté ouest de la route A pour permettre l'accès cycliste au principal abri de stationnement du personnel du côté ouest ainsi qu'aux installations de casiers ou de douches. Cela améliorera la sécurité et l'expérience des utilisateurs en évitant de partager le trottoir avec les piétons ou de laisser les cyclistes utiliser la chaussée.
- Une variété de sièges extérieurs est prévue pour accueillir tous les usagers à tous les endroits extérieurs.

Le personnel des approbations fédérales continuera de travailler avec le promoteur pour s'assurer que les aspects suivants soient pleinement traités :

- Affiner davantage la conception des élévations extérieures par les moyens suivants :
 - Améliorer l'intégration de composants tels que les montants de conduits, la ventilation mécanique, les installations techniques (y compris l'héliport) sur tous les toits et élévations de manière discrète selon la volumétrie et les matériaux du bâtiment, afin de créer une solution de conception unifiée;
 - Déterminer le caractère de conception des principaux matériaux de finition qui doivent être maintenus tout au long du processus d'approvisionnement progressif;
 - Préparer et examiner des maquettes complètes en consultation avec le personnel avant la conception finale et la sélection des matériaux.
- Augmenter la voûte d'arbres à l'entrée afin de protéger les utilisateurs des intempéries.
- Fournir une conception complète de la signalisation d'orientation en assurant la redondance, la lisibilité et la cohérence avec toute la signalisation physique. Les principes de l'analyse comparative entre les sexes (ACS Plus) devraient être pris en compte pour déterminer une approche holistique.
- Assurer la connectivité piétonne de la promenade Prince of Wales avec la FEC à travers la bordure sud du site.
- Finaliser le plan de gestion des eaux pluviales et le plan de surveillance.

De plus, le promoteur a donné à titre informatif des exemples d'agrandissements verticaux réussis d'établissement de santé, où plusieurs unités et étages ont été ajoutés sans perturber les activités hospitalières. Ces projets ont été conçus par HDR, le conseiller technique du promoteur, et illustrent la faisabilité de l'agrandissement vertical proposé pour l'hôpital. Les projets donnés en exemple sont : le campus de Mayo Clinic à la St. Mary's University à Rochester, au Minnesota; le Mary Bridge Children's Hospital à

Public

Tacoma, dans l'État de Washington; le Sentara Norfolk General Hospital en Virginie; et le foyer de soins de la National HealthCare Corporation à Johnson City, au Tennessee.

5. Détails financiers

Sans objet.

6. Opportunités et résultats attendus

Le nouveau campus de L'HO sera le premier mégahôpital de la région, tenant lieu de Centre de traumatologie de l'Est de l'Ontario et desservant des régions de l'Ontario, du Québec et du Nunavut, avec un fort accent sur une expérience exceptionnelle en santé. Cet aménagement stimulera la recherche et l'innovation et améliorera les soins aux patients. On s'attend également à ce qu'il stimule l'économie locale grâce aux dépenses de construction, à la création d'emplois et à l'augmentation de l'activité économique. Une fois terminé, l'établissement devrait offrir un environnement hospitalier distinctif qui servira les patients, les visiteurs et la collectivité dans un cadre s'apparentant à un parc, offrant des attraits naturels à proximité et des ressources commerciales pour le prochain siècle.

Le nouveau campus fait partie de l'un des secteurs de réurbanisation les plus importants de la ville ces dernières années, dont le Plan secondaire du centre-ville ouest, plus vaste. Les principaux nouveaux aménagements du domaine public comprennent une entrée publique à l'hôpital, une place d'entrée principale et un parc, ainsi qu'un jardin de contemplation. Les phases futures amélioreront davantage la limite urbaine nord du site avec la construction de tours de recherche et à usage mixte sur l'avenue Carling.

Les bords du site ont été conçus pour s'intégrer aux propriétés municipales et fédérales voisines, telles que l'Observatoire du Dominion, la FEC, la pittoresque promenade Prince of Wales et l'avenue Carling. Le paysage existant sera conservé ou rétabli le long de la promenade Prince of Wales et amélioré le long des promenades Maple et Birch dans le but de réduire l'impact visuel de l'hôpital sur la FEC et le parcours d'entrée panoramique.

La gestion des eaux pluviales du site a été incluse dans la conception et les impacts en aval sont étroitement évalués et seront gérés afin de prévenir les impacts négatifs sur le lac Dow.

Une connexion à l'O-Train universellement accessible, fluide, intuitive et protégée contre les intempéries fera progresser la part modale du transport et renforcera le cadre de durabilité en réduisant l'utilisation des véhicules. Cette exigence est stipulée comme une condition dans la lettre d'approbation fédérale de 2021 pour le plan directeur du site et doit être remplie avant le jour de l'inauguration de l'hôpital principal. La conception de cette connexion fera partie de l'avant-projet détaillé de la phase 2 (garage de stationnement).

7. Alignement avec les politiques du gouvernement et de la CCN

L'HO, en collaboration avec ses architectes de projet, élabore un nouveau paradigme de développement durable pour la conception des hôpitaux. Basé sur les stratégies de développement durable du gouvernement fédéral et de la CCN, les systèmes de certification de pointe (One-Planet Living, LEED, WELL), les priorités des propriétaires et les références, L'HO a créé un cadre de développement durable hybride pour guider les valeurs fondamentales de conception durable visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre le changement climatique.

Le cadre du projet de développement durable hybride intègre aussi les priorités déterminées lors d'un processus de consultation auprès de la collectivité, des organismes affiliés, du personnel et de représentants des patients pour :

- Encourager une expérience humaine active et sociale pour favoriser la bonne santé, le bien-être et le bonheur.
- Offrir un environnement sûr pour les piétons et les cyclistes.
- Réaliser des gains environnementaux : air plus pur, demande énergétique réduite, technologies d'énergies renouvelables, sources de carburant à faible émission de carbone, conception évolutive visant la carboneutralité.

La conception de la proposition a été influencée par plusieurs considérations découlant d'une analyse comparative entre les sexes et devrait bénéficier aux patients et visiteurs de la région de la capitale. La conception introduira un nouvel espace vert urbain qui servira de commodité à la collectivité voisine et devrait bénéficier à toutes les populations. La conception a été appuyée par la préparation de rapports sur l'accessibilité et la prévention du crime par l'aménagement du milieu. L'accès sans barrières a été une priorité, avec une attention particulière portée au parcours de l'O-Train jusqu'à l'hôpital principal. Le personnel de la CCN continue d'encourager le promoteur à intégrer la connexion sur le site avec des établis ou des aires de repos. Les 641 chambres seront toutes des chambres individuelles avec toilette totalement accessible. La majorité des toilettes publiques à l'intérieur de l'hôpital seront aussi universellement accessibles.

La proposition est conforme aux politiques et objectifs stratégiques du cadre d'aménagement de la capitale, y compris :

- Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017);
- Le Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005).

Public

8. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Impact	Mesure d'atténuation
Au moyen du processus d'approvisionnement d'Infrastructure Ontario, L'HO a retenu un partenaire d'aménagement du secteur privé. Le processus de PPP progressif risque d'entraîner des modifications à l'avant-projet détaillé à 66 % complété.	Faible ou moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> L'HO a inclus les critères de performance de la CCN dans le devis descriptif du projet pour guider le constructeur. Le présent avant-projet détaillé à 66 % complété sera la base de la conception finale. Le personnel de la CCN a recommandé la prescription des principaux éléments relatifs à la conception architecturale et aux matériaux. Tout changement important à la conception approuvée sera sujet à l'approbation du conseil d'administration avant la construction.
La proposition comprend des espaces verts publics, mais supprimera un sentier piéton vers la FEC à partir du nord-est.	Moyenne	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> Un sentier informel bien marqué qui permet actuellement aux piétons de se rendre à différents endroits sur la FEC. Ce sentier ne sera plus disponible à la fin du projet en raison de l'emplacement de la centrale de services et des changements de niveaux dans ce secteur. Le personnel de la CCN continuera de donner des conseils et des avis au promoteur pour faire en sorte que l'avant-projet détaillé soit conforme aux critères de performance de la CCN.
Perte d'espaces verts	Faible	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> La phase finale devrait préserver les arbres existants

Public			
			ou remettre en état la zone tampon paysagère située le long des limites du site sur la promenade Prince of Wales et privilégier la protection des arbres matures importants sur le site lorsque possible.
Impact sur les bâtiments et lieux patrimoniaux désignés existants	Faible	Mineur	<ul style="list-style-type: none"> • Un addendum à l'étude d'impact sur le patrimoine culturel (EIPC) contient des mesures d'atténuation particulières à mettre en œuvre pour réduire les impacts négatifs de cette phase de l'aménagement sur le paysage, y compris le canal Rideau. • Les choix finaux des matériaux architecturaux et d'aménagement paysager seront examinés afin d'assurer un impact minimal sur les bâtiments et lieux patrimoniaux existants.
Surveillance des impacts des eaux pluviales et des eaux souterraines sur le lac Dow	Moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan de surveillance devrait mesurer, stocker ou détourner l'eau, si la quantité et la qualité dépassent les paramètres de conception. L'HO travaille avec la Ville d'Ottawa à définir des seuils acceptables.

9. Mobilisation du public et communications

- L'équipe des communications et de mobilisation de L'HO a la responsabilité de préparer les plans de mobilisation des publics externes.
- La vision du projet qu'a L'HO pour planifier et concevoir le nouvel établissement de santé du XXI^e siècle s'appuie sur le Cadre ontarien de participation du public. Celui-ci suppose l'élaboration d'un processus de mobilisation en plusieurs phases qui répondra aux préoccupations de la population et sera transparent quant à sa prise de décisions et clair quant à sa conception et ses objectifs.
- Entre novembre 2017 et janvier 2018, L'HO a organisé une journée portes ouvertes ainsi que sept séances d'information à Ottawa et dans l'Est de l'Ontario, en plus

d'avoir lancé un outil de mobilisation en ligne pour informer et mobiliser le public et les parties prenantes dans le processus.

- L'HO a aussi formé un Groupe de mobilisation pour le campus (GMC) composé de membres de la collectivité, de parties prenantes et de patients. Quelque 32 groupes et organismes ont accepté l'invitation à participer, dont Investir Ottawa, la Civic Hospital Neighbourhood Association, la Glebe Annex Community Association, Patrimoine Ottawa, le Collège Algonquin, l'Alliance pour les espaces verts, Centraide et la Fondation communautaire d'Ottawa. Le GMC comprenait aussi des représentants de L'HO, de la Ville d'Ottawa et de la CCN. Il se réunissait régulièrement pour traiter des aspects communautaires de la conception du campus et formuler des recommandations à présenter au conseil d'administration de L'HO.
- De plus, le conseil d'administration de L'HO a établi un Cercle consultatif des peuples autochtones pour le nouveau campus Civic. Celui-ci a pour but de créer des partenariats significatifs avec les peuples autochtones, d'établir la confiance et l'assurance dans les efforts mutuels pour construire le meilleur hôpital et de mettre l'accent sur les éléments culturels autochtones, la création d'emplois, l'investissement économique, l'éducation et la formation. Le groupe comprend des représentants nationaux et locaux des Premières Nations algonquine et mohawk, des Métis, des Inuits et des Autochtones vivant en milieu urbain.
- En cours – L'HO communique à la CCN les résultats du processus de mobilisation du public et lui soumet les rapports des réunions publiques et des réponses.
- En cours – Le personnel des Approbations fédérales de la CCN se réunissait régulièrement avec L'HO pour donner des conseils et des avis techniques en conformité avec les critères de performance de la CCN et les commentaires du CCUDI. Ces réunions incluaient le personnel de la Ville et d'autres parties prenantes pertinentes au besoin pour faciliter les discussions et l'intégration de tous les intérêts.
- En cours – Le personnel des Approbations fédérales de la CCN a créé un groupe de travail parmi les organismes fédéraux concernés afin de coordonner l'examen de l'étude d'impact sur le patrimoine culturel et d'assurer une coordination appropriée du processus des approbations fédérales d'utilisation du sol et de design des différentes phases d'aménagement.
- En cours – La Division des approbations fédérales de la CCN travaille en collaboration avec la Division de l'immobilier et L'HO pour comprendre les synergies potentielles entre le nouvel hôpital et le réaménagement futur du pavillon du lac Dow voisin, et en tirer parti.

10. Prochaines étapes

- AFUSD de niveau 2 pour les projets préparatoires – Automne 2025
- AFUSD de niveau 2 pour l'avant-projet détaillé de la phase 4 (bâtiment principal de l'hôpital) à 99 % complété – Printemps ou été 2026
- Achèvement prévu des travaux – 2030

Public

11. Liste des annexes

- Annexe A – Carte de localisation et du site
- Annexe B – Plan directeur du site (approuvé en octobre 2021)
- Annexe C – Plan directeur de phasage du site
- Annexe D – Dessins de conception choisis
- Annexe E – Critères de performance de 2021 de la CCN propres au projet
- Annexe F – Extrait du procès-verbal de la réunion de mars 2025 du CCUDI (avant-projet détaillé à 35 % complété)

12. Auteurs de la proposition

- Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale (AC)
- Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et Programmes du patrimoine et d'archéologie (AFPPA), AC
- Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales de design, AFPPA, AC
- Nicole Howard, architecte principale, Approbations fédérales de design, AFPPA, AC